

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES CASCADES

PROCÈS-VERBAL

Mercredi 28 FÉVRIER 2024 : TEAMS de 18H30 à 19H00

1. Mot de bienvenue

Heure : 18H30 Monsieur Bruno Gariepy et madame Yannick Bacher souhaitent la bienvenue aux membres.

Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum est atteint.

	Présent	Absent
Mme Yannick Bacher, Directrice	X	
Mme Julie Ouellette, Directrice adjointe	X	
Mme Julie Rondeau, Directrice adjointe	X	
Mme Karine Mireault, technicienne au service de garde	X	
Madame Vanessa Charbonneau, secrétaire du conseil d'établissement	X	
Mme Isabelle Bonin, Enseignante	X	
Mme Sarah-Ève Gravel, Enseignante	X	
Mme Nathalie Thuot, Enseignante	X	
M. Jean Trudel, Enseignant	X	
Mme Nathalie Bruneau, agent classe principale	X	
Mme Stéphanie Labelle, membre de la communauté	X	
M. Stéphane Arcand, parent membre du CÉ	X	
M. Bruno Gariepy, parent membre du CÉ	X	
M. Gylain Grenier, parent membre du CÉ	X	
Mme Claudia Marin, parent membre du CÉ	X	
M. Francis Martin, parent membre du CÉ	X	
Mme Kimberly Rioux, parent membre du CÉ	X	

	ADOPTION	APPROBATION	CONSULTATION	INFORMATION
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (CÉ2023-2024-32)</p> <p>Monsieur Gariépy présente l'ordre du jour.</p> <p>Monsieur Francis Martin adopte l'ordre du jour.</p>				
<p>3. Questions orales du public</p> <p>Aucune</p>				
<p>4. Répartition du temps d'enseignement 24-25 (CÉ2023-2024-33)</p> <p>Présentation des documents concernant le temps d'enseignement.</p> <p>Les changements apportés pour l'année scolaire 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enlever le cours d'art dramatique pour les 5^e année et le remplacer par la musique. • Remplacer le cours d'art dramatique pour les élèves de 4^e année par un cours de musique. • Remplacer le cours de musique pour les élèves de 2^e et 6^e année par un cours d'art dramatique • Retirer une période d'éducation physique pour les élèves de 1^{ère} année et 2^e année au volet alternatif et la remplacer par une période supplémentaire en anglais. <p>Il est proposé par monsieur Bruno Gariépy de faire un vote secret en lui envoyant un courriel à son adresse personnelle. Le résultat est : 3 personnes sont défavorables et 9 personnes sont favorables à la présentation de la répartition du temps d'enseignement.</p> <p>La répartition du temps d'enseignement est approuvée par la majorité.</p>				
<p>5. Questions orales du public</p> <p>Aucune</p>				
<p>6. Varia</p> <p>Aucun</p>				
<p>7. Levée de l'assemblée (CÉ2023-2024-34)</p> <p>19H35</p>				

Y. Bacher

Yannick Bacher (Directrice)



Bruno Gariépy (Président)

